

Procès-verbal de Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 26 mai 2023

Date de la convocation : 22 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 14

Le vendredi 26 mai deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mus, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Armelle GROSJEAN, Vice-présidente, en l'absence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Brigitte BONIFACE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Andrée MARTIN, Christian MARTIN, Fabien MIGLIORINI, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL et Magali RABANIT.

Absents excusés :

Monsieur Patrick BENEZECH qui a donné procuration à Madame Armelle GROSJEAN, Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné procuration à Madame Andrée MARTIN, Madame Linda DHAUSSY qui a donné procuration à Monsieur Fabien MIGLIORINI, Madame Claire Lise BECHARD qui a donné procuration à Monsieur Philippe POUJOL.

Était absent :

Monsieur Frédéric AUSSEL.

Le quorum est atteint avec 9 membres présents.

La séance est ouverte à dix-huit heures trente-cinq minutes. Madame Magali RABANIT est désignée secrétaire de séance.

Madame Armelle GROSJEAN rappelle que le procès-verbal de la séance du 12 avril 2023 a été adressé à tous les membres du CCAS. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1- Organisation du repas champêtre et choix du traiteur**
- 2- Choix de la date et modalité de financement de la sortie de septembre**
- 3- Questions diverses**

ORGANISATION DU REPAS CHAMPETRE ET CHOIX DU TRAITEUR

Madame Armelle GROSJEAN confirme que la date retenue est bien le 3 juin 2023.

Elle explique que sur trois traiteurs sollicités, seul Le Patou à VERGEZE a répondu favorablement. Il propose une Fideua pour 13 € la part ; Madame Armelle GROSJEAN présente le devis reçu par mail. Elle précise qu'actuellement 60 personnes sont inscrites.

Concernant l'organisation, les membres présents du CCAS (10) assureront dès 9h30, le dressage des tables puis le service. Il est envisagé de se procurer de la vaisselle si possible réutilisable, les verres nous seront prêtés.

Il reste à prévoir, les achats des différentes denrées alimentaires pour l'apéritif, du pain et des tartes à l'abricot qui seront commandées à la P'tite Boulange (devis tartes 45 € les 24 parts).

Le menu sera composé ainsi :

- Apéritif : kir cassis, jus de fruit et divers amuse-bouche,
- Plat : Fideua
- Fromage : coulommiers et buches de chèvre
- Dessert : tarte aux abricots
- Boissons : vin rosé et vin rouge du Mas Picheral, eau plate et eau gazeuse. Café ou thé

L'animation musicale sera assurée par ZIC'ANOUS, devis présenté pour 250€.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS, approuvent :

- Le menu proposé par Le Patou à Vergèze au prix de 13 € la part.
- Le dessert proposé par la P'tite Boulange au prix de 45 € les 24 parts.
- L'animation assurée par ZIC'ANOUS pour un montant de 250 €.
- Les vins du Mas Picheral pour un montant de 144.00 € TTC

VOTE :

Pour = 9

Abstention = 0

Contre = 0

CHOIX DE LA DATE ET MODALITE DE FINANCEMENT DE LA SORTIE DE SEPTEMBRE

Madame Armelle GROSJEAN propose de fixer la date de la sortie de septembre 2023 au jeudi 28.

Après discussion, il est convenu d'appliquer un tarif plafonné à 60€ par personne, le CCAS ne pouvant assumer une participation financière.

Madame Armelle GROSJEAN suggère de solliciter des prestataires pour différentes propositions.

Entendu l'exposé de Madame Armelle GROSJEAN et après en avoir délibéré, les membres présents du CCAS, adoptent le tarif plafonné de 60 € par personne, par :

VOTE :

Pour = 9

Abstention = 0

Contre = 0

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Armelle GROSJEAN indique que différents projets de mutualisation sont en cours, en lien avec la CCRVV, grâce à la Convention Territoriale Globale et la chargée de coordination. Des rencontres sont organisées afin de mettre en place des actions communes, telles que navette, colis de Noël, etc...
- Madame Armelle GROSJEAN explique que parmi les pistes de réflexion pour trouver de nouvelles ressources, est proposée la tenue d'une buvette, le 30 juin pour le cinéma en plein air et lors des 3 journées de tournoi de foot organisé par le CMJ, les 7, 8 et 9 juillet prochains. Il faudrait prévoir les boissons, les glaces Pirouli et éventuellement du popcorn pour le cinéma.
- Madame Armelle GROSJEAN explique que l'organisation d'un loto demandant « beaucoup de temps et d'énergie », il est envisagé d'organiser une tombola lors de la semaine bleue, première semaine d'octobre. Il faut prévoir d'aller à la recherche de lots.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 19h45.